

Beaucoup d'élèves et peu de place : à quand l'odyssée de l'espace ?

La classe est à son comble. Tel un essaim d'abeilles, les enfants zigzaguent, bourdonnent et nos oreilles s'échauffent. Pendant l'accueil des parents, l'institutrice ne sait plus où donner de la tête, tiraillée entre les questions des adultes et les sollicitations des petits, parfois tout petits... En ce matin du printemps 2010, le groupe compte 32 enfants !

Situation hautement paradoxale puisque nous sommes dans une école d'inspiration Freinet, adepte d'une approche individualisée, respectant le rythme de chaque enfant. Ce phénomène de « classes nombreuses » n'est pas isolé : il s'étend à l'ensemble de la Région bruxelloise. Malgré une forte augmentation de la population scolaire¹, aucune école n'a été construite ces 30 dernières années. Alertée par les medias, la Région planche depuis peu sur l'augmentation de la capacité des écoles et sur la construction de nouveaux établissements... En attendant, cette situation continue d'altérer les conditions d'apprentissages et confronte l'enseignant à une mission de plus en plus exigeante, voire impossible.

Fin avril 2010, l'ensemble des parents d'une classe de maternelle adresse une lettre au directeur, lui proposant une rencontre sur la question. Loin d'être revendicatrice, cette démarche se veut constructive : conscients des contraintes auxquelles la direction doit faire face, les parents souhaitent poser des questions et chercher ensemble des solutions.

Leur préoccupation première est l'incidence du nombre d'élèves sur la pratique quotidienne de la pédagogie Freinet. Selon l'institutrice, il est impossible de faire de l'individualisation dans ces conditions et de respecter le rythme de l'enfant. De plus, il est parfois difficile d'aller jusqu'au bout d'une activité. Durant l'entretien du matin, par exemple, le tour de parole s'éternise et les enfants se lassent...

Cette initiative a donné lieu le 10 juin 2010 à une rencontre intéressante entre le directeur, une délégation de 4 parents et une représentante de l'AP. Échange d'idées et de points de vue qui continue de faire des ricochets...

Picoti, puis quotas...

Consultée par la délégation de parents, Joëlle Lacroix, spécialiste du système scolaire à la Ligue des familles, décrit les conditions d'octroi du personnel enseignant en maternelle.

- Les normes de calcul de l'encadrement sont identiques pour les différents réseaux ;
- La question du dédoublement de classe n'est plus d'actualité ;
- Le calcul de l'encadrement (les nombres total périodes/professeurs) se fait sur base des inscriptions dans toutes les classes maternelles, de l'accueil à la

¹ 35 000 élèves en 2009 contre 25 000 en 1979, selon le service Population de la commune

troisième ; ce qui dans le cas de Clair vivre, inclut les 3^{ème} maternelle qui sont en 5-8² ;

- L'encadrement de rentrée de septembre 2009 dépend des inscriptions dans toutes les maternelles comptées au 1^{er} octobre 2008 ;
- Au 1^{er} octobre 2009, il y a eu un nouveau comptage de toutes les inscriptions en maternelle, comptage envoyé au service comptage de l'administration de l'enseignement ;
- C'est ce nombre d'élèves inscrits qui va déterminer un supplément d'encadrement par tranche de 0,5 temps d'une fonction d'enseignant. L'octroi de ce supplément d'encadrement ou son retrait se joue sur l'inscription ou non d'un seul élève.
De plus, entre les périodes de comptage, ne sont repris que les élèves ayant été présents au moins 8 demi jours ;
- Ces augmentations de cadre permettent de réguler le nombre d'élèves par classe ;
- Les demi-emplois créés ne sont pas nécessairement tous attribués à la création de nouvelles classes : contingences matérielles, locaux, besoins spécifiques...

Quelles sont les normes d'encadrement à Clair Vivre ?

Voici en substance, la réponse d'Éric Van der Aa, Directeur.

Si l'on se base sur les présences effectives, les classes ne sont pas si nombreuses qu'il paraît : la moyenne sur une année est de 24 élèves par classe.

Le nombre d'élèves actuel donne droit à 2 institutrices volantes par an pour compléter les classes.

En cas d'absence de l'institutrice pour maladie ou autre motif, il faut disperser les enfants dans les autres classes, ce que le directeur veut éviter. Son choix est de prendre les quotas (2 volantes) en début d'année parce qu'en cours d'année (ex. inscriptions de petits après Pâques), il est très difficile de trouver des enseignants ; il n'y a plus personne au chômage à cette époque de l'année. Résultat : à défaut de pouvoir engager un interim, les volantes remplacent les institutrices malades. De plus, on ne peut engager un interim qu'après 9 jours ouvrables d'absence ce qui équivaut à deux semaines d'école. La difficulté de trouver des enseignants vient aussi de la dévalorisation salariale du métier...

Il existe une autre solution alternative en cas d'institutrice absente : trois enseignantes de réserve peuvent garder les enfants en tournante durant leurs heures de fourche.

Le fait qu'on soit sur deux implantations joue aussi : 8 instits à Notre Dame ; 3 à Germinal. Si il y en a une qui manque à Germinal, cela est plus difficile à gérer...

Comment sont constituées les classes³ ?

² Selon ce raisonnement, un tiers des institutrices 5-8 sont à considérer comme instits maternelles, ce qui ne simplifie pas les calculs !

³ D'après le rapport du MAP du 9 novembre 2010

Éric demande aux enseignants en fin de cycle de diviser leurs classes en plusieurs groupes « égaux » : hétérogènes, équilibrés, pour leurs groupes classes. On prend en considération le sexe de l'enfant, ses compétences scolaires, son comportement, etc.

Ensuite les enseignants se concertent et on leur demande de faire x groupes en fonction du nombre de classes dans le cycle suivant.

Aucun enseignant n'est affecté à un groupe spécifique ; la répartition et la décision incombent au directeur. Celui-ci dispose d'une série d'informations concernant les enfants mais il essaie de ne pas placer cela au premier plan. Il s'inspire principalement de la proposition des enseignants.

« On ne favorise pas le copinage mais prioritairement la dynamique d'apprentissage ».

En fin d'année, les enseignants communiquent au directeur les informations pour la constitution des classes, lesquelles seront traitées en juillet-août.

Toutes les demandes des parents sont recevables mais elles n'entraînent pas automatiquement une réponse positive. Par exemple, un des arguments souvent avancé par les parents est que cela a bien fonctionné pour leur premier enfant et qu'ils souhaitent les mêmes conditions pour le second ...

Selon Éric, ce raisonnement ne tient pas : « Chaque enfant a droit à sa vie et n'aime pas spécialement être le frère de... ».

D'autres parents expriment leur souhait concernant l'implantation. Certains critères sont objectifs et d'autres pas. La préférence pour le site de Germinal parce qu'ils habitent dans le quartier est logique. En revanche, le refus de Germinal parce que leur domicile est près de Clair-Vivre centre est infondée car il y a un bus scolaire qui part tous les jours de CV centre vers Germinal.

Ce qui n'a pas bien marché l'année passée selon Éric, c'est que la confidentialité liée à la constitution des classes n'a pas toujours été respectée. Cela a entraîné des déséquilibres dans certaines classes.

Pour 2011-12, l'idée était de se rassembler fin août pour refaire le point en équipe. « On essaie de peaufiner le système ».

Pourquoi des classes « nombreuses » ?

Lors de la rencontre du 10 juin 2010, le problème a été envisagé sous deux angles : sociologique et structurel (manque de locaux).

Comme évoqué plus haut, la Région bruxelloise n'a pas adapté la capacité scolaire au bond démographique de ces 30 dernières années. « Autrefois, la population du quartier était plus âgée. L'immigration a engendré un grand changement démographique dont une « surnatalité ».

Éric se trouve souvent coincé entre le besoin de personnel et le besoin d'accéder à la demande du quartier. Le seul critère de sélection est « priorité aux frères et sœurs ».

Par ailleurs, le directeur constate que le système compétitif et élitiste s'infiltré dans les rouages de la Communauté française. L'école est de plus en plus « à deux vitesses »...

Mais à Clair Vivre, la principale cause des classes dites « nombreuses » est le manque de locaux. « En maternelle, il y a 11 titulaires et 9 classes. Il faudrait une classe et une titulaire en plus mais on manque de locaux. Il y a aussi environ 900 élèves en tout et une seule salle de gym... »

Cela fait plusieurs années qu'Éric fait diplomatiquement pression sur la Commune pour accélérer les projets d'extension de l'école... Actuellement, les interlocuteurs communaux – dont l'échevine de l'Instruction publique – semblent à l'écoute et de bonne volonté ; la raison évoquée pour le retard de début des travaux est bien sûr budgétaire.

Lors du MAP du 9 novembre 2010, Éric faisait état de l'avancement des négociations avec la commune.

Nouveaux locaux en prévision : cela avance. Le Square de l'accueil va être modifié. Tout va être rasé. 650m au sol sont prévus pour Clair-Vivre. Logement / commerce & bureau / scolaire la 2^e salle de gym / la salle de psychomotricité + réfectoire. Délai relativement rapide si le dossier passe.

Deuxième projet, rue de la Résistance (construction d'un bâtiment entre le pavillon de maternelle et le bâtiment d'à côté ?) : idée de coupler les deux projets et ne faire qu'une demande aux fonds des bâtiments scolaires. Pour ce projet-ci (uniquement), tous les partenaires de l'école devraient être associés pour l'élaboration du cahier des charges et l'autre condition c'est que ce soit un bâtiment dans l'optique du développement durable.

Lieu de rassemblement couvert et central (salle polyvalente ?)

Éric ne veut pas qu'on agrandisse l'école mais qu'on la mette aux normes.

Solutions alternatives ?

Il semble que le surnombre d'élèves se ressent davantage lorsque l'on travaille par cycles : « Je n'ai pas eu d'aide cette année, nous confie une institutrice ... Gérer seule une classe de 27 en vertical, est une mission impossible ... Un jour, j'ai décidé de faire de la pâte à sel avec les maternelle... Les autres faisaient leurs exercices de lecture (...) A la fin, il y avait plein de farine dans les fardes des deuxième ».

Ceux qui font les frais de cette situation ce sont les petits. La transition du 3-4 au 5-8 n'est pas évidente. L'institutrice ne peut pas consacrer l'attention nécessaire à ceux qui ont plus de difficultés et qui ont besoin de temps.

Parallèlement au travail de « lobby » pour l'extension des bâtiments, des institutrices proposent deux solutions au niveau de la constitution des classes de maternelle et 5-8. Il s'agirait de créer une classe d'accueil (1^{ère} maternelle) et une classe verticale 3-4-5 qui serait suivie du cycle 5-8. Cela permettrait une transition plus douce et progressive vers le 5-8.

A cela s'ajouterait la possibilité d'intégrer le degré supérieur en cours d'année, au moment où l'enfant est prêt. En fonction de son évolution, il pourrait par exemple, rester en 3-4 en septembre et passer en 5-8 au Carnaval.

Ainsi, la création de classes composites devrait réguler davantage le nombre d'élèves par classe tout en tenant compte du rythme de chaque enfant.

De la suite dans les idées...

Pouvons-nous agir en tant que parents pour soutenir les demandes répétées auprès de la Commune ? La question des classes nombreuses a également été abordée par l'équipe éducative. Ne pourrait-on créer des ponts entre les deux pôles de discussion ?

Pour Éric Van der Aa, il vaut mieux utiliser les structures de concertation existantes (AP, Conseil de participation) pour continuer la réflexion/action. Ce qui n'empêche pas le dialogue éventuel avec l'équipe éducative.

Suite à la démarche amorcée par les parents en juin 2010, l'AP a décidé d'élargir la réflexion aux membres de l'association ainsi qu'à tout parent intéressé par cette problématique.

A suivre ...

Témoignage de Jérôme Ceccon, parent.

En tant que parents, nous nous sentons concernés par les questions d'organisation de l'école et nous comprenons très bien que ce ne soit pas facile. En tant qu'enseignant, je sais aussi qu'il faut parfois ménager les susceptibilités mais le premier principe et le seul qui soit vraiment important, c'est le respect des rythmes de l'enfant. Comment est-il possible d'envisager d'accompagner chaque enfant dans une classe nombreuse surtout lorsque l'on veut s'inspirer de Freinet qui prône une pédagogie centrée entièrement sur l'enfant. La socialisation des enfants est un des fondements de la 'méthode' Freinet et il est utopique de croire que cet objectif puisse être atteint avec des groupes trop nombreux. Nous croyons qu'il serait souhaitable de revoir la politique des inscriptions dans l'enseignement fondamental.

Témoignage de Sabine Cordy, parent

En tant que parent mais aussi et surtout en tant qu'ancienne élève de Claire-Vivre, la surpopulation des classes dans un enseignement à pédagogie Freinet me touche particulièrement. J'ai eu la chance de bénéficier d'un enseignement délivré dans des conditions optimales où la prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu possédant un rythme et un potentiel différent se faisait aisément et en harmonie avec la pédagogie active prônée par Freinet.

Je ne suis pas naïve et comprends aisément la difficulté qu'a une école communale de la communauté française à pouvoir respecter un nombre cohérent d'enfants en parallèle à la démarche que celle-ci défend.

Mais, malgré ma compréhension, je suis frustrée avant tout parce qu'une telle démarche perd de sa force et de sa valeur dans les conditions actuelles. Je ne peux en vouloir aux institutrices ou à la direction qui sont tributaires du système mis en place par nos gouvernements mais au moins m'interroger sur ce qu'il est possible de faire (limiter le nombre d'inscriptions, obtenir plus d'enseignants et de locaux, militer pour obtenir la construction d'autres bâtiments, la création d'autres écoles etc...).

L'avenir de nos petits bouts de chou se prépare en grande partie maintenant, durant leurs jeunes années. La pédagogie Freinet peut leur apporter une stabilité personnelle, une confiance en eux, une approche de la vie ouverte aux autres et au monde que peu d'autres pédagogies peuvent développer.

Il me semble tellement dommage de ne pas favoriser davantage ce style d'éducation.

Que faut-il faire pour que les décideurs s'en rendent compte et agissent en conséquence ?